



**MAIRIE DE PARMAIN 95620**  
**TEL. 01 34 08 95 80 - FAX 01 34 08 95 88**

## DÉCISION DU MAIRE

**N° 2026/35**

**SIGNATURE D'UN DEVIS PORTANT SUR LA LOCATION DE STRUCTURES GONFLABLES ET DE  
MATÉRIELS DE LOISIRS AVEC LA SOCIÉTÉ « JM PRESTATIONS »  
DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE LA VILLE DU DIMANCHE 31 MAI 2026**

Le Maire de la Commune de PARMAIN,  
**VU** le Code général des collectivités territoriales,  
**VU** la délibération n°2026-05 du 21 mars 2026 relative aux délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire et à son premier adjoint en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,  
**CONSIDÉRANT** le souhait de la collectivité d'organiser la fête de la ville dimanche 31 mai 2026,  
**CONSIDÉRANT** la proposition de la société SARL JM PRESTATIONS portant sur la location de structures gonflables et de matériels de loisirs,  
**CONSIDÉRANT** la nécessité de signer un devis avec cette entreprise fixant les conditions générales de location et obligations de chacune des parties,

### D É C I D E

- ARTICLE 1 -** De signer le devis n° D-2025-408 ci-joint annexé pour la location de structures gonflables et de matériels de loisirs avec l'entreprise SARL JM PRESTATIONS dont le siège social est situé ZA Le Papillonnière à Vire Normandie (14500), le dimanche 31 mai 2026.
- ARTICLE 2 -** Que le coût de la prestation s'élève à la somme de 2 761,70 € HT soit 3 314,04 € TTC.
- ARTICLE 3 -** Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui recevra les mesures de publicité prévues à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- ARTICLE 4 -** Le présent acte peut être contesté dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, et de sa transmission au Préfet, en adressant un recours administratif préalable à son auteur et/ou un recours hiérarchique au Préfet du Val d'Oise à Cergy. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet. Il peut également être contesté simultanément au recours administratif ou dans un délai de 2 mois à compter la décision implicite de rejet par une requête au Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise ou sur la plateforme « Télérecours Citoyen » : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). La requête en annulation introduite devant le Tribunal peut être assortie d'une demande de suspension de l'exécution du présent acte.

Fait à PARMAIN, le 20 mai 2026



**Loïc TAILLANTER,**

**Maire de PARMAIN**

**Vice-Président de la Communauté de Communes  
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts**



Envoyé en préfecture le 21/05/2026

Émetteur Reçu en préfecture le 21/05/2026

Publié le 21/05/2026

ID : 095-219504800-20260520-DM202635-AR



SAS Playground  
50 rue Yves  
14500 VIRE-NORMANDIE - France  
contact@jmprestations.com  
+33 2 31 67 87 79

Client ou Cliente

COMMUNE DE PARMAIN  
219504800  
PLACE GEORGES CLEMENCEAU  
95620 PARMAIN - France  
ssaumier@ville-parmain.fr  
N° de TVA FR36219504800

## Devis

Numéro D-2025-408  
Date d'émission 30 mars 2026  
Date d'expiration 29 avr. 2026  
Type de vente Prestations de services

## Dimanche 31 mai 2026

Produits	Qté	Prix u. HT	Rem.	TVA (%)	Total HT	Total TTC
ESPACE PETITE ENFANCE	1 unité	1 410,00 €	15%	20%	1 198,50 €	1 438,20 €
LOCATION MONTAGE DEMONTAGE Mini savane + Cubes Mousses + Lego XXL + Manège écologique + Culbutos, Rodys + Gonflable 10mx10m+ Tapis						
SIMULATEUR	1 unité	590,00 €	15%	20%	501,50 €	601,80 €
LOCATION MONTAGE DÉMONTAGE TAUREAU Diamètre: 5,5m, haut 1.5m A partir de 6 ans 2 prises standard 220V/16A . ATTENTION prévoir puissance nécessaire						
OPTION ENCADREMENT OBLIGATOIRE	1 unité	189,00 €	-	20%	189,00 €	226,80 €
Le monteur reste pour surveiller le jeu						
ACTIVITY CIRCUS	1 unité	439,00 €	15%	20%	373,15 €	447,78 €
LOCATION MONTAGE DÉMONTAGE Long 6.2m x larg 7m x haut 3.9m De 2 à 12 ans 1 prise standard 220V/16A						
LAGON A BOULES	1 unité	223,00 €	15%	20%	189,55 €	227,46 €
LOCATION MONTAGE DÉMONTAGE Long 4m x l 2m x h 0,5m De 1 à 3 ans						
FRAIS DE DEPLACEMENT	1 unité	310,00 €	-	20%	310,00 €	372,00 €

## Détails TVA

Taux 20%      Montant TVA 552,34 €      Base HT 2 761,70 €

## Récapitulatif

Total HT 2 761,70 €  
Total TVA 552,34 €  
Total TTC 3 314,04 €

*Parmain en fête  
31 mai 2026*

*6232.02303-  
020922*

## Paiement

Établissement QONTO - OLINDA PARIS, 18 rue de Navarin, 75009 PARIS  
IBAN FR7616958000014135091175641  
BIC QNTOFRP1XXX